

Nouvelles du conseil du 19 juin 2023

Des travaux à Tournedos

Dans le cadre des travaux entrepris par les Chemins de fer sur la voie ferroviaire, des sondages seront menés du 3 au 14 juillet prochain sur le pont de Tournedos. Le bureau d'ingénieurs engagé dans cette étude en a averti la Municipalité, qui relaie l'information à l'attention de la population. Une plateforme de travail sera installée la semaine prochaine. Dans la foulée, le chemin piétonnier sera conséquemment dévié, afin qu'il passe au-dessus de cette plateforme. Ledit chemin demeurera ouvert en tout temps et il sera sécurisé soigneusement. Les ingénieurs précisent qu'une entreprise de Sonceboz a été mandatée pour réaliser la plate-forme et remettre le site en état une fois le chantier achevé. En tous les cas, les randonneurs n'ont pas à s'inquiéter, ils pourront toujours se balader dans le secteur.

Des discussions nourries, mais des approbations claires

L'assemblée municipale de lundi a réuni 40 participant/es, autorités comprises, soit 3,2 pour cent des ayants droit. Elle a accepté toutes les propositions qui lui étaient présentées par l'Exécutif.

Une excellente année

Après approbation du procès-verbal de l'assemblée tenue le 5 décembre 2022, avec remerciements à son auteure Cindy Bögli, le Législatif s'est penché sur les comptes 2022 de la commune, présentés par la conseillère municipale en charge des finances, Bibiana Merazzi. Nous avons déjà parlé en détails, dans ces colonnes, de cet exercice financier très positif. Rappelons simplement que le compte global (compte général et financements spéciaux) boucle sur un excédent de revenus de 2,67 millions de francs, alors que le budget prévoyait un excédent de charges de l'ordre de 290'000 francs. Cette amélioration, qui avoisine trois millions de francs, est due essentiellement à des recettes fiscales largement supérieures aux montants prévus. Bibiana Merazzi concluait qu'avec un capital propre dépassant 18 millions de francs, la situation de la commune est très bonne, ce qui lui permet d'appréhender avec un certain confort les grandes dépenses qui l'attendent, en termes de routes, de ponts, de bâtiments et d'aménagement de ruisseaux. C'est sans la moindre question que ces comptes sont été approuvés à l'unanimité.



Des comptes très positifs, un chauffage à distance dont l'ingénieur mandaté assure qu'il sera rentable, une Maison de l'enfance dont la construction va démarrer cet été et une étude de ruisseau financée par le canton : les bonnes nouvelles ne manquaient



Municipalité de Sonceboz-Sombeval

Unanimité aussi

Le nouveau règlement de la crèche Au P'tit Soleil a été approuvé de la même manière. Le conseiller municipal Sacha Calegari rappelait que la révision visait une adaptation aux réglementations supérieures en vigueur, en particulier la suppression de l'organe de contrôle, puisque le canton assume désormais ce rôle, ainsi qu'une mise à jour de la terminologie. La conseillère municipale Livia Chevalier présentait ensuite le crédit de 135'000 francs sollicité pour une réfection partielle de la rue de La Combe, dont la chaussée est en très mauvais état. Les travaux permettront également de remplacer les canalisations qui le nécessitent. Ce crédit a été avalisé unanimement.

Trop dense et trop rapide

La discussion s'ouvrait cependant sur cette rue, dont un habitant soulignait qu'elle subit un trafic beaucoup trop rapide et dense, alors qu'elle est placée sous le régime « riverains autorisés ». Claude-Alain Wüthrich, maire, n'est pas demeuré sourd à ces remarques. Il a ainsi annoncé que le radar préventif sera placé le long de cette petite rue, ce qui permettra d'y mesurer la densité du trafic et la vitesse effective des véhicules. Sur cette base, les autorités réfléchiront aux mesures à prendre pour assurer la sécurité dans ce secteur.

Chauffage à distance : rentabilité garantie

L'assemblée statuait ensuite sur un crédit de 100'000 francs pour assurer la participation de la commune à la société Energie Sonceboz-Sombeval SA (achat d'actions), ainsi que sur un prêt de 100'000 aussi, pour soutenir les premiers travaux. Claude Auderset présentait cet objet, en précisant que le futur chauffage à distance compte 104 clients potentiels et que la chaufferie prévue à Collège 31 permettra d'en relier les deux tiers. La demande de permis général, pour ces travaux, n'a suscité jusqu'ici aucune opposition. Entre la Bourgeoisie locale et trois autres fournisseurs de la région, la commission d'étude a obtenu la garantie d'un approvisionnement de bois pour les deux décennies à venir. Une deuxième chaufferie sera envisagée dans le futur et le projet total est devisé à 3,4 millions de francs. « La rentabilité de cette installation est parfaitement assurée, le spécialiste engagé pour les études nous l'affirme, lui qui a déjà réalisé les càd de Péry et de La Heutte notamment », soulignait l'élus.

Le problème des terrains

Plus avant, et notamment sur questions de l'assistance, Claude Auderset et Claude-Alain Wüthrich apportaient encore diverses informations, à commencer par le fait que le prix de l'énergie sera garanti pour 20 ans. La Bourgeoise sera partie prenante du projet -elle doit déterminer encore à quel taux-, les deux collectivités formeront le conseil d'administration. Pour ce qui concerne l'alimentation de Sombeval, la demande n'est pas suffisamment dense pour assurer une rentabilité de départ. Les habitants de ce quartier devront donc encore attendre. Quant au fait que les études ont été lancées voici trois ans, sans résultat concret jusqu'ici et sans que certains intéressés n'aient reçu la moindre nouvelle, les autorités soulignent le problème épineux auquel se heurte le projet :



Municipalité de Sonceboz-Sombeval

Le manque de terrains en mains communales. Et de préciser que divers contacts ont été pris, pour installer ailleurs la première chaufferie, mais sans parvenir à un accord. « Nous avons perdu passablement de temps en vaines discussions pour un terrain que nous souhaitions louer mais que nous avons finalement dû abandonner » précisait le maire. Après ces discussions, les deux montants de 100'000 francs ont été libérés par l'assemblée, par 24 voix positives, 5 refus et quelques abstentions.

Aucun risque ne sera pris

L'Exécutif proposait ensuite au Législatif d'approuver un prêt d'un million de francs, sur cinq ans et assorti d'intérêts de 1,5 % par an, pour permettre les travaux de construction de la chaufferie et du réseau. Spontanément et sur questions, Claude Auderset précisait que ce prêt ne sera pas touché avant que deux tiers des abonnés nécessaires aient signé un contrat. « Aucun risque ne sera pris, les travaux concrets ne débiteront que lorsque la garantie de rentabilité sera assurée », soulignait-il en ajoutant que la prospection démarrera le mois prochain. Il précisait encore qu'outre ce prêt municipal, important pour convaincre les banques, un autre emprunt d'environ 1,7 million de francs sera contracté en temps voulu. Au vote, l'Assemblée a accordé ce prêt par 24 voix contre 5 et quelques abstentions.

Maison de l'enfance : dans quelques jours !

Claude-Alain Wüthrich se réjouissait de pouvoir annoncer que le premier coup de pioche de la Maison de l'enfance, donné symboliquement par les enfants de l'école enfantine et de l'Ecole à journée continue, sera donné le 5 juillet prochain. Les travaux concrets débiteront ensuite à la mi-août. L'entrée en jouissance de ce bâtiment est prévue dans environ deux ans, soit à l'automne 2025.

Bel été à tous/tes !

Sur question, le maire précisait ensuite que la fondation pour le rayonnement du Jura bernois, qui termine l'achèvement de la Couronne, n'a pas sollicité la commune pour une subvention supplémentaire. En revanche, elle a annoncé l'inauguration de l'immeuble en septembre prochain. Pour conclure les débats, Claude-Alain Wüthrich adressait ses vœux de bel été à l'Assemblée et à toute la population. Il remerciait par ailleurs chaleureusement ses collègues de l'Exécutif, le personnel communal in globo, ainsi que toutes les personnes qui s'investissent d'une manière ou d'une autre pour faire vivre notre village, non sans souligner que le premier semestre 2023 aura été très dense. Patrick Tissot, président du Législatif, souhaitait lui aussi à toutes et tous les habitants de passer une belle saison agréable et reposante, avant de clore les débats après un peu plus d'une heure et demie.

La bonne nouvelle des Malés

En préambule, les autorités annonçaient la suppression du point 4 de l'ordre du jour, à savoir le crédit supplémentaire de 50'000 francs demandé pour une étude supplémentaire concernant le plan d'aménagement du ruisseau des Malés. Livia Chevalier précisait qu'une garantie de financement, pour cette étude exigée par les autorités cantonales, a été accordée ultérieurement à la convocation de cette assemblée. La conseillère municipale détaillait les démarches effectuées après le refus du premier projet en juin 2018. Un nouveau bureau



L'Assemblée n'a pas eu à se prononcer sur le crédit supplémentaire destiné aux Malés : l'étude exigée sera payée entièrement par le canton

d'ingénieurs a été mandaté l'année dernière, qui a défini de nouvelles variantes et rencontré chaque riverain. Le projet mis en examen préalable a été adapté aux remarques émises et une étude hydrologique a donc été lancée, qui déterminera les possibles effets des travaux prévus sur la nappe phréatique. Au printemps 2024, les CFF lanceront les travaux sur la portion 3, donc le passage sous la ligne ferroviaire, dont ils assumeront l'intégralité des coûts ; ils participeront également au financement des autres travaux. Le projet dirigé par la Municipalité sera soumis au Législatif en décembre 2023.